

---

Conseil des académies canadiennes  
et  
gouvernement du Canada

Huitième appel de propositions conjoint

Octobre 2009

---

## Table des matières

1.	INTRODUCTION .....	3
1.1	Au sujet du Conseil des académies canadiennes .....	3
1.2	Qu'est-ce qu'une évaluation du Conseil, et qu'est-ce que cela peut apporter à mon ministère/organisme? .....	4
2.	PROCESSUS DE SÉLECTION ET RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION .....	7
2.1	Processus de sélection des sujets d'évaluation .....	7
2.2	Réalisation d'une évaluation.....	10
3.	CRITÈRES DE SÉLECTION DES SUJETS D'ÉVALUATION .....	12
4.	RÔLES ET RESPONSABILITÉS.....	13
4.1	Parrain d'une évaluation .....	13
4.2	Comité des sous-ministres adjoints sur les sciences et la technologie .....	13
4.3	Groupe de travail du Comité des SMA sur les S-T .....	13
4.4	Comité consultatif scientifique (CCS).....	14
4.5	Ministre parrain.....	14
4.6	Ministre de l'Industrie .....	14
4.7	Conseil des gouverneurs du Conseil des académies canadiennes .....	14
4.8	Personnel du Conseil des académies canadiennes .....	15
5.	PERSONNES-RESSOURCES .....	15



# 1. INTRODUCTION

Le *Conseil des académies canadiennes* (le conseil) rend possible des évaluations approfondies et fondées sur des éléments probants qui sont réalisés par des groupes d'experts indépendants. Ces évaluations fournissent des ressources pour éclairer l'évolution de la politique publique sur des questions pour lesquelles il est pertinent d'avoir un point de vue scientifique. Le présent document fournit des lignes directrices pour la présentation de propositions par les ministères et organismes du gouvernement pour ces évaluations.

## 1.1 *Au sujet du Conseil des académies canadiennes*

### **Mandat**

Le principal mandat du Conseil est de fournir des évaluations d'experts indépendants sur des aspects scientifiques liés à des questions clés de politique publique. Ici, le terme « scientifique » englobe toutes les disciplines générant du savoir, y compris les sciences naturelles, humaines et de la santé, le génie et les lettres. Le Conseil facilite l'accès aux meilleures connaissances scientifiques disponibles dans le but d'éclairer débats et la prise de décisions au Canada.

### **Mission**

La principale mission du Conseil est de gérer le déroulement des évaluations des connaissances dont on dispose et de celles dont on ne dispose pas dans les domaines scientifiques pertinents pour d'importantes questions d'intérêt public. Le Conseil fait cela au moyen de la nomination et du soutien de groupes d'experts indépendants, qui comprennent des membres d'autorités éminentes du Canada et d'autres pays.

### **Organisation**

Le Conseil est un organisme indépendant sans but lucratif. Son Conseil des gouverneurs comprend des membres nommés par les trois académies fondatrices du Conseil, la SRC : les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada; l'Académie canadienne du génie; et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Le Conseil des gouverneurs et le personnel du Conseil comptent sur l'aide d'un Comité consultatif scientifique composé d'autorités éminentes dans des disciplines clés du savoir. Le Conseil est indépendant du gouvernement, mais bénéficie d'une subvention de 30 millions de dollars du gouvernement du Canada qui soutient les principales activités du Conseil jusqu'en 2015. Le financement a été fourni au Conseil pour que le

gouvernement du Canada dispose d'une capacité permanente de cerner, d'analyser et d'évaluer les aspects scientifiques d'importantes questions de politiques publiques dans le but d'éclairer le débat public et la prise de décisions.

## *1.2 Qu'est-ce qu'une évaluation du Conseil, et qu'est-ce que cela peut apporter à mon ministère/organisme?*

### **Qu'est-ce qu'une évaluation du Conseil?**

Une évaluation du Conseil est un exposé multidisciplinaire sur l'état de la science sous-tendant une question d'intérêt public importante. Les évaluations scientifiques sont généralement descriptives et diagnostiques plutôt que prescriptives dans la présentation des conclusions, mais comprennent, dans la mesure du possible, l'avis des experts sur des questions scientifiques, s'appuyant sur les données probantes appropriées. Les évaluations du Conseil peuvent prendre de nombreuses formes, notamment les suivantes :

- évaluation de l'état actuel des connaissances;
- détermination des lacunes dans les connaissances;
- analyse de rentabilité;
- évaluation des risques;
- options pour un programme d'action scientifique;
- avis d'experts.

### **Quel est le rôle du Conseil?**

Le Conseil compte des employés permanents, un Conseil des gouverneurs et un Comité consultatif scientifique (CCS). Le Conseil des gouverneurs approuve les sujets d'évaluation et les rapports finaux. Le CCS assure l'intégrité du processus d'évaluation. Le personnel du Conseil assume les fonctions de secrétariat, y compris la prestation de conseils sur les propositions, l'aide à la sélection des membres des groupes d'experts et le soutien du CCS et du Conseil des gouverneurs. Vous trouverez davantage d'information sur les rôles et responsabilités à la section 4.

### **Qui réalise les évaluations du Conseil?**

Les rapports d'évaluation sont rédigés par des groupes d'experts indépendants composés de personnes émérites bénévoles provenant des universités et d'autres milieux pertinents.

## Quel est mon rôle en tant que parrain d'une évaluation?

Le rôle du parrain est d'élaborer une proposition pour l'évaluation d'une question conformément aux lignes directrices énoncées dans le formulaire pour propositions au CAC ci-joint et de modifier sa proposition en fonction de la rétroaction reçue pendant le processus de sélection des propositions. Étant donné que l'indépendance et l'objectivité d'une évaluation scientifique sont essentielles à la valeur du produit final, les pratiques du Conseil font en sorte que l'indépendance du processus est préservée soigneusement pendant toute sa durée. Le parrain d'une évaluation ne participe pas à la désignation des experts ni à la conduite de l'évaluation et n'examine pas les rapports avant qu'ils soient terminés. Cependant, le parrain principal a la possibilité de rencontrer le comité d'experts au début du processus afin de s'assurer que la question sur laquelle porte l'évaluation est clairement comprise, et le rapport final d'une évaluation est aussi présenté au parrain avant sa publication. Tous les rapports du Conseil sont publiés en anglais et en français pour permettre aux décideurs et aux Canadiens de profiter de cette source de connaissances d'experts.

## De quelle façon les sujets d'évaluation sont-ils choisis?

Les sujets sont choisis compte tenu d'un examen d'un groupe de travail interministériel et du CCS du Conseil, de la façon exposée en détail dans la section 2. Les examens sont fondés sur les critères de sélection, qui sont fournis dans la section 3.

## Combien de sujets d'évaluation seront choisis?

L'accord de financement entre le Conseil et le gouvernement oblige le Conseil à faire tous les efforts nécessaires pour effectuer au plus cinq évaluations par année, jusqu'à l'exercice 2014-2015, dans des domaines déterminés par le gouvernement du Canada.

## Quelle est la valeur d'une évaluation du Conseil?

Pour aborder efficacement des questions aussi importantes que les changements climatiques, les nanotechnologies, l'innovation et les nouvelles maladies infectieuses, les Canadiens doivent avoir accès à des évaluations indépendantes crédibles d'experts du domaine scientifique soutenant la question. Le Conseil fournit une capacité permanente d'effectuer de telles évaluations et contribue donc à tenir le Canada informé des questions émergentes, des lacunes dans les connaissances et des répercussions des avancées scientifiques partout dans le monde. Les évaluations du Conseil sont uniques pour ce qui est de la valeur apportée sur les plans suivants :

- **Indépendance** - Les évaluations sont rédigées par des groupes d'experts indépendants provenant des universités et des secteurs privé et public.

- ***Crédibilité et expertise*** - Le Conseil est régi par un Conseil des gouverneurs qui compte sur l'aide d'un Comité consultatif scientifique. Les évaluations sont réalisées par des groupes d'experts reconnus sélectionnés de façon à assurer la profondeur et l'envergure de la réponse.
- ***Profondeur*** - Comme les évaluations abordent des questions d'intérêt public liées à des affaires scientifiques, on accorde suffisamment de temps et de flexibilité pour permettre au groupe d'experts d'explorer en profondeur les données probantes disponibles qui ont un lien avec le sujet et la question. Une évaluation type sera réalisée par un groupe de 10 à 15 experts et durera de 12 à 24 mois.
- ***Accessibilité pour le public*** - Le public peut facilement avoir accès aux rapports finaux. Les rapports terminés à ce jour se trouvent sur le site Web du Conseil, à l'adresse suivante : <http://www.sciencepourlepublic.ca/fr/publications.html>

## 2. PROCESSUS DE SÉLECTION ET RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION

### 2.1 *Processus de sélection des sujets d'évaluation*

Le processus de sélection des sujets d'évaluation du Conseil commence par un appel de propositions publié par le Comité des sous-ministres adjoints sur les sciences et la technologie et se termine par l'approbation par le Conseil des gouverneurs du CAC. Du côté du gouvernement, les propositions sont examinées et classées pour le Comité des SMA sur les sciences et la technologie par le groupe de travail interministériel sur les sujets d'évaluation du Conseil des académies canadiennes (Groupe de travail) – un groupe de directeurs généraux et de directeurs de divers ministères et organismes. Du côté du conseil, l'examen est réalisé par le CCS. Le choix des sujets d'évaluation est un processus itératif pendant lequel les parrains ont la chance de réviser leur proposition en se fondant sur la rétroaction reçue des examinateurs du gouvernement et du Conseil. Les étapes du processus de sélection sont énoncées dans le Tableau 1. L'approbation des SMA est requise pour toutes les principales étapes de présentation des propositions, avant l'approbation ministérielle.

**Tableau 1 : Étapes et dates importantes du processus de sélection**

Étapes et dates importantes	Description
<b>Appel de propositions</b> Le 6 novembre 2009	Un appel de propositions est publié jusqu'à deux fois par année (printemps et automne) par le Comité des sous-ministres adjoints sur les sciences et la technologie (Comité des SMA sur les S-T).
<b>Lettre d'intention</b> Le 4 décembre 2009	Les ministères et organismes parrains doivent chacun soumettre une courte lettre d'intention élaborant : <ul style="list-style-type: none"><li>• le titre de l'évaluation proposée</li><li>• les questions proposées</li><li>• le délai désiré pour l'évaluation</li><li>• une courte justification pour la proposition incluant les raisons pour laquelle elle devrait être entreprise, son importance aux priorités en matière de recherche et des politiques, pourquoi l'on devrait engager le Conseil, des références aux travaux préalables sur le sujet, et la mesure</li></ul>

	<p>dans laquelle l'évaluation est possible (c'est-à-dire s'il existe suffisamment d'expertises et de connaissances publiées pour compléter l'évaluation), et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une courte discussion des ministères et organismes qui devront être consultés dans le développement de la proposition, et pourquoi.</li> </ul> <p>Les lettres d'intention seront révisées par Industrie Canada et par des employés du Conseil et informeront une réunion où les parrains recevront commentaires sur leurs propositions. Lors de cette réunion, les ministères et organismes auront la chance recevoir des commentaires sur leurs questions et de demander des clarifications sur ce qu'ils devraient inclure dans leurs propositions. Les ministères et organismes sont encouragés à commencer à écrire leurs propositions avant cette réunion.</p> <p>Des lettres d'intention <b><u>pas plus longues que deux pages</u></b> doivent être <b><u>présentées au plus tard à la date limite prévue au courriel suivant : <a href="mailto:CCA_proposals@ic.gc.ca">CCA_proposals@ic.gc.ca</a></u></b>.</p>
<p><b>Date limite pour présenter des propositions à Industrie Canada</b></p> <p>Le 25 janvier 2010</p>	<p>Les ministères et organismes doivent développer leurs propositions selon le formulaire pour propositions au CAC ci-joint. Les propositions doivent être présentées au plus tard à la date limite prévue au courriel suivant : <a href="mailto:CCA_proposals@ic.gc.ca">CCA_proposals@ic.gc.ca</a>.</p> <p>Notez bien : les ministères et organismes peuvent s'attendre à recevoir des commentaires d'Industrie Canada et des employés du Conseil vers début février 2010.</p>
<p><b>Date limite pour présenter des propositions modifiées à Industrie Canada</b></p> <p>Le 22 février 2010</p>	<p>Les ministères et organismes doivent présenter leurs propositions finalisées incorporant les commentaires d'Industrie Canada et des employés du CAC. Les propositions doivent être présentées au plus tard à la date limite prévue au courriel suivant : <a href="mailto:CCA_proposals@ic.gc.ca">CCA_proposals@ic.gc.ca</a>.</p>
<p><b>Date limite pour présenter les lettres d'appui à Industrie Canada</b></p>	<p>L'appui est requis au niveau SMA des ministères et organismes qui ont participé dans le développement d'une proposition et qui pourraient être affectés par les résultats d'une évaluation sur le sujet proposé.</p> <p>Les lettres d'appui doivent être présentées au plus tard à la</p>



<p>Le 22 février 2010</p>	<p>date limite prévue au courriel suivant : <a href="mailto:CCA_proposals@ic.gc.ca">CCA_proposals@ic.gc.ca</a>.</p> <p><u>Les propositions manquant leurs lettres d'appui n'avanceront pas à la Réunion de révision par le Groupe de Travail et seront différées à la ronde suivante.</u></p>
<p><b>Réunion de révision par le Groupe de travail</b></p> <p>Semaine du 1<sup>er</sup> mars 2010</p>	<p>La première étape de l'examen du Comité des SMA sur les S-T est réalisée par le Groupe de travail interministériel sur les sujets d'évaluation du Conseil des académies canadiennes (groupe de travail). Le groupe de travail, composé de directeurs généraux et de directeurs et présidé par le directeur général de la Direction générale des politiques du Secteur science et innovation d'Industrie Canada, examine les propositions en fonction des critères de sélection (énumérés dans la Figure 1 et exposés en détails dans le formulaire pour propositions au CAC ci-joint), en portant une attention particulière aux <i>exigences du gouvernement</i>. Après cet examen, le groupe de travail invite les parrains de propositions à une réunion de révision par le groupe de travail, où les propositions choisies reçoivent une <i>approbation de principe</i> et où une rétroaction est donnée sur les modifications à apporter aux propositions pour la prochaine étape d'examen. Un représentant du Conseil siège au groupe de travail et fournit une rétroaction préliminaire du point de vue du Conseil.</p> <p>On encourage les parrains à informer leurs ministres sur les propositions lors de cette étape.</p>
<p><b>Date limite pour présenter des propositions au Comité consultatif scientifique du Conseil</b></p> <p>Trois semaines avant la prochaine réunion du Comité consultatif scientifique</p>	<p>Dans les cas où des révisions sont requises, les ministères et organismes doivent réviser leur proposition en tenant compte de la rétroaction du groupe de travail avant la date limite de présentation. Le président du groupe de travail s'assurera que la rétroaction a été intégrée et transmettra les propositions au Conseil pour la prochaine étape de l'examen.</p> <p>Les propositions doivent être présentées au plus tard à la date limite prévue à l'adresse suivante : <a href="mailto:CCA_proposals@ic.gc.ca">CCA_proposals@ic.gc.ca</a>.</p> <p>Les propositions qui ne sont pas présentées à temps seront révisées à une réunion ultérieure du Comité consultative scientifique (CCS) pourraient être différées par quelques mois</p>



	comparé aux autres propositions.
<b>Examen du Conseil</b>  Première réunion du Comité consultatif scientifique après la réception des propositions	Le CCS du Conseil examine chaque proposition pour déterminer si elle satisfait aux <i>exigences du Conseil</i> (énumérées dans la Figure 1 et exposées en détails dans le formulaire pour propositions au CAC ci-joint). Le CCS répond officiellement à chacune des propositions et fait aussi savoir au parrain si le sujet d'évaluation a reçu l' <i>approbation de principe</i> . Dans les cas où des révisions sont requises, les propositions sont présentées de nouveau au CCS avant l'approbation finale par le Comité des SMA sur les S-T.
<b>Décision</b>  Première réunion du Comité des SMA sur les sciences et la technologie après l'approbation par le CCS	Après l'approbation de principe par le CCS, chaque parrain doit présenter une version finale de la proposition à Industrie Canada ( <a href="mailto:CCA_proposals@ic.gc.ca">CCA_proposals@ic.gc.ca</a> ). Le groupe de travail examine et classe les propositions et formule une recommandation pour l'approbation par le Comité des SMA sur les S-T, qui détermine quelles sont les propositions qui seront transmises au ministre pour approbation. Les SMAs parrains devraient être présents à cette réunion pour répondre, s'il y a lieu, à des questions sur leurs propositions.
<b>Approbation ministérielle</b>	Sur recommandation du Comité des SMA sur les S-T, l'on demande au ministre responsable du ministère ou de l'organisme parrain de chacune des propositions acceptées de rédiger une demande de recommandation du sujet d'évaluation et de propositions au Conseil à l'intention du ministre de l'Industrie. Le ministre de l'Industrie écrit ensuite au Conseil des gouverneurs du CAC pour demander officiellement l'évaluation au nom du gouvernement du Canada.
<b>Approbation par le Conseil des académies canadiennes</b>	Le Conseil des gouverneurs du CAC approuve le sujet et donne l'approbation pour que le travail d'évaluation puisse commencer.

## 2.2 Réalisation d'une évaluation

Après approbation d'un sujet d'évaluation par le Conseil des gouverneurs du CAC, le Comité consultatif scientifique fait des recommandations au Conseil des gouverneurs

pour le recrutement d'un groupe d'experts qui réalisera l'évaluation. Au moyen d'une combinaison de travail indépendant, de petits groupes de travail et de réunions en plénière, les membres du groupe rédigent un rapport approfondi répondant à la question posée par le parrain.

Le Conseil facilite un examen indépendant et rigoureux par des pairs du rapport qui est surveillé par son Conseil des gouverneurs.

Le rapport final est publié en français et en anglais. Le parrain recevra une copie du rapport intégral et sera invité à assister à une séance d'information sur l'évaluation pendant les quatre semaines précédant la publication du rapport.

Selon la nature de la question d'évaluation et les besoins de l'organisme parrain, une évaluation type dure entre 12 et 24 mois.



### 3. CRITÈRES DE SÉLECTION DES SUJETS D'ÉVALUATION

La Figure 1 montre les critères que la proposition doit respecter pour être acceptée par le groupe de travail au nom du gouvernement du Canada et par le Conseil. Les exigences du Conseil et du gouvernement sont complémentaires et obligatoires. Les critères constituant des atouts sont optionnels, et on ne s'attend pas à ce que les propositions satisfassent à tous les critères constituant des atouts. L'information concernant au moins un de ces critères pourrait être utilisée pour fournir une justification supplémentaire de la sélection d'une proposition par rapport à d'autres qui satisfont aussi aux critères du gouvernement et du Conseil. Vous trouverez davantage d'information sur chacun des critères dans le formulaire pour propositions au CAC ci-joint.

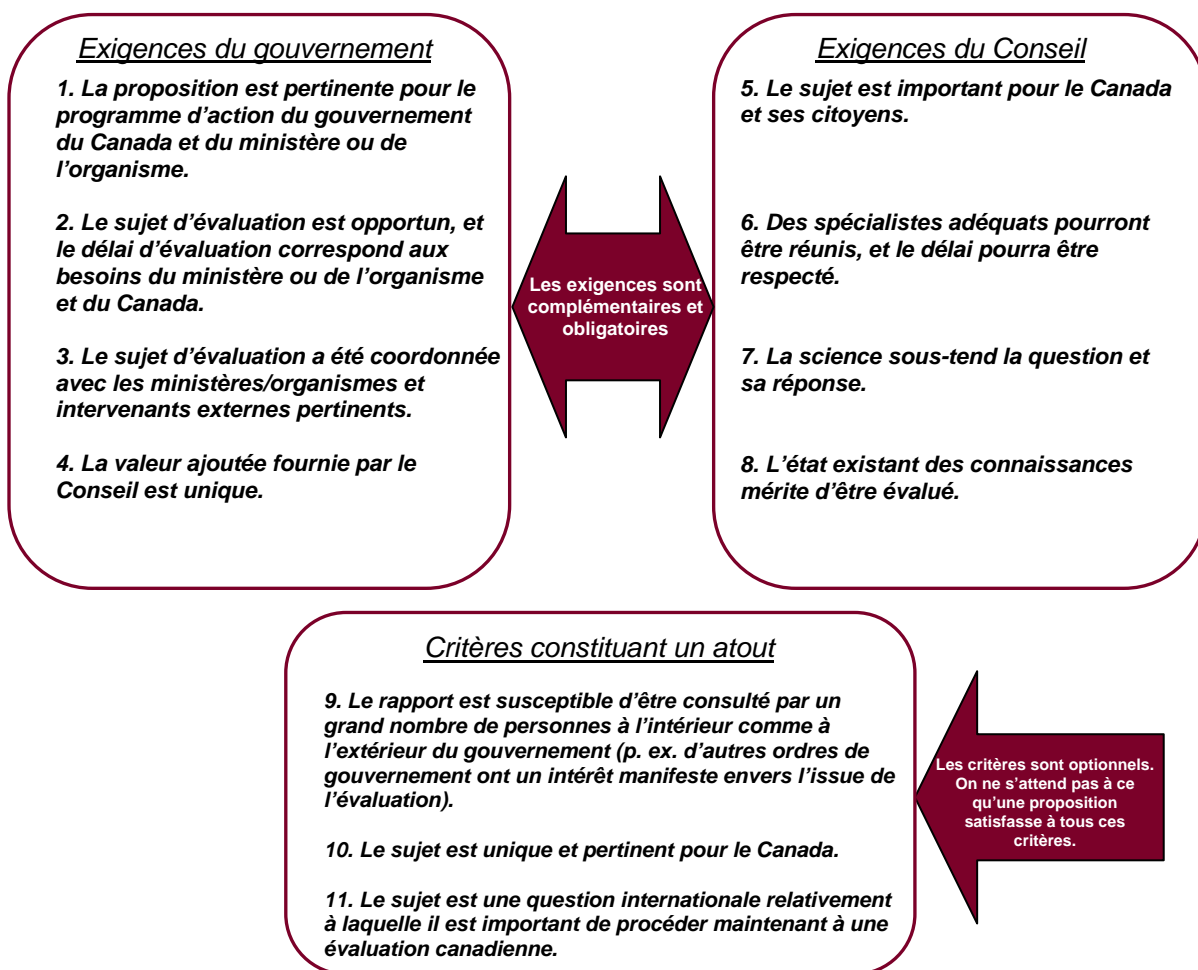


Figure 1 : Critères de sélection des sujets d'évaluation

## 4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

### 4.1 *Parrain d'une évaluation*

Le parrain est le ministère ou l'organisme qui dirige l'élaboration d'une question reliée à la science qui gagnerait à être soumise à une évaluation multidisciplinaire par un comité d'experts indépendants. Le parrain est chargé d'élaborer une question qui a une importance nationale et de la soumettre au Comité des SMA sur les S-T conformément aux lignes directrices sur les propositions énoncées dans le formulaire pour propositions au CAC ci-joint. Le parrain doit s'assurer que les autres ministères intéressés par la question participent à l'élaboration de la proposition. Le ministère parrain ne peut influencer les constatations du rapport et devrait donc tenir compte des risques liés aux constatations possibles du rapport avant de présenter une proposition.

Une fois la proposition d'évaluation approuvée, le Conseil réunit un groupe d'experts approprié. Le parrain est invité à assister à une partie de la première réunion du groupe d'experts pour discuter de la question d'évaluation.

Après cette réunion, le parrain et toutes les autres parties intéressées par l'issue de l'évaluation doivent attendre que le rapport soit terminé pour connaître la réponse du groupe d'experts à la question. Une évaluation type exige entre 12 et 24 mois. Une fois le rapport d'évaluation terminé, le Conseil organisera une séance sur l'évaluation dans le but d'informer le parrain de l'issue de l'évaluation; généralement, cette séance se tient pendant les quatre semaines précédant la publication du rapport.

### 4.2 *Comité des sous-ministres adjoints sur les sciences et la technologie*

Le Comité des SMA sur les S-T aide le ministre de l'Industrie à prioriser les demandes gouvernementales d'évaluation par le Conseil.

### 4.3 *Groupe de travail du Comité des SMA sur les S-T*

Le Groupe de travail conseille le Comité des SMA sur les S-T au sujet de la faisabilité de propositions d'évaluation précises, et sur le classement de ces propositions. Plus particulièrement, le Groupe de travail est chargé de conseiller le Comité des SMA sur les S-T concernant le respect par les propositions d'évaluation préparées par le parrain des exigences du gouvernement et des critères constituant des atouts en matière de sujets d'évaluation. De plus, il est tenu de travailler avec le parrain afin de s'assurer

que les propositions sont d'une qualité et d'une pertinence suffisantes pour former la base d'une évaluation par le Conseil, et que d'autres ministères ont participé suffisamment à la préparation des propositions.

#### ***4.4 Comité consultatif scientifique (CCS)***

Composé de 16 membres, le CCS a été créé afin de conseiller le Conseil des gouverneurs du CAC en ce qui concerne la sélection des sujets d'évaluation, le choix des experts, les mandats et les processus d'examen par des pairs. Les membres du CCS sont d'éminents représentants de la vaste communauté scientifique, provenant du milieu universitaire, du monde des affaires et des secteurs non gouvernementaux. En ce qui a trait au processus d'évaluation des propositions, le CCS est chargé de prioriser les propositions d'évaluation en fonction des exigences du Conseil et des critères constituant un atout (voir la Figure 1).

#### ***4.5 Ministre parrain***

Les propositions retenues par le Comité des SMA sur les sciences et la technologie doivent être approuvées par le ministre responsable du ministère ou de l'organisme parrain. Cette approbation prend la forme d'une demande écrite du ministre parrain adressée au ministre de l'Industrie pour qu'il transmette le sujet d'évaluation au Conseil des gouverneurs du CAC pour approbation.

#### ***4.6 Ministre de l'Industrie***

Le ministre de l'Industrie, conformément à ses responsabilités en matière de coordination de la politique des sciences du gouvernement du Canada, surveille le processus de priorisation des listes de demandes d'évaluation par le Conseil présentées par le gouvernement. Le ministre est responsable de la transmission officielle des questions d'évaluation au Conseil.

#### ***4.7 Conseil des gouverneurs du Conseil des académies canadiennes***

Le Conseil des gouverneurs du CAC détient le pouvoir final d'accepter ou de rejeter les propositions d'évaluation soumises au Conseil. Il prend ses décisions en s'appuyant sur les conseils que lui fournit le Comité consultatif scientifique.

#### *4.8 Personnel du Conseil des académies canadiennes*

Le personnel du Conseil est disponible pour conseiller les parrains sur la faisabilité de leurs propositions et aider à leur élaboration. Le Conseil assume la fonction de secrétariat pour les comités d'experts, le CCS et le Conseil des gouverneurs.

## **5. PERSONNES-RESSOURCES**

Pour obtenir davantage de renseignements sur le processus de sélection, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes :

### **Secteur science et innovation, Industrie Canada**

Thomas Ferguson, analyste, Direction des conseils en matière de politiques de S-T

Téléphone : 613-952-2260; [thomas.ferguson@ic.gc.ca](mailto:thomas.ferguson@ic.gc.ca)

### **Conseil des académies canadiennes**

Tracey McKinlay, adjointe exécutive du président

Téléphone : 613-567-5000, poste 260; [tracey.mckinlay@scienceadvice.ca](mailto:tracey.mckinlay@scienceadvice.ca)